

« Un projet irréversible pour mai 2019 »

POLITIQUE CULTURELLE Yves Goldstein fait le point sur le projet Citroën-Pompidou

Yves Goldstein

Âgé de 39 ans, Yves Goldstein est juriste diplômé de l'UIB. Il a travaillé durant une quinzaine d'années aux côtés de Laurette Onkelinx avant de devenir en 2013 chef de cabinet de Rudi Vervoort, ministre-président de la Région bruxelloise. Grand amateur de musique (il officie sous pseudo en tant que DJ), il a quitté ses fonctions en septembre dernier pour se consacrer au projet Citroën.

► **Le projet de pôle culturel et muséal à l'ancien garage Citroën suscite rumeurs et fantasmes.**

► **Yves Goldstein est chargé de mission sur le projet.**

ENTRETIEN

Mercredi soir, Yves Goldstein, cheville ouvrière du projet de Musée d'art contemporain sur l'emplacement de l'actuel garage Citroën, présentait sa vision au secteur culturel (nos éditions du 10 mars). Il en précise aujourd'hui certains points.

L'arrivée du Centre Pompidou a donné une nouvelle ampleur au projet, mais fait craindre une mainmise parisienne...
J'ai entendu cela à plusieurs reprises. Mais il ne s'agit pas du tout d'une manifestation d'hégémonie parisienne. Nous partageons une même philosophie : un lieu multiculturel, au cœur

de la ville, croisant les publics. Il nous fallait un partenaire solide et expérimenté. Or l'idée du vivre ensemble est au cœur du Centre Pompidou comme de notre projet.

Notre société a besoin de deux choses : l'éducation et la culture. Installer un tel lieu ici, au bord de ce canal qui marque la séparation entre les deux côtés de Bruxelles, a quelque chose d'extrêmement symbolique. Notre but, c'est que dans l'avenir, tous les enfants de Bruxelles soient passés plusieurs fois dans ce lieu, peu important leurs origines, leur langue, leur statut social...

Comment se répartit l'espace ?
15.000 m² pour le musée d'art moderne et contemporain, 10.000 pour le musée d'architecture et les 10.000 autres pour des espaces publics, salles polyvalentes, etc. Bien sûr, tout peut varier en fonction du projet architectural définitif.

Comment répartissez-vous les 15.000 m² du musée d'art ?
A priori, 12.000 m² de surface d'exposition et 3.000 de logistique. Sur les 12.000, huit seront consacrés à la collection permanente et quatre aux expositions temporaires. Avec 4.000 m², on peut présenter deux expositions importantes en même temps ou faire se succéder deux grosses manifestations sans longue interruption.

Vous ne possédez pas de collection permanente. N'y a-t-il pas un risque de devenir un simple lieu d'exposition pour le Centre Pompidou ?

Le Centre Pompidou possède 2.000 œuvres d'artistes belges dans ses collections. Il serait logique d'y puiser. Mais je rêve que la collection Belfius (que le public ne peut voir actuellement

qu'un jour par mois) soit visible ici, en tout ou en partie. De même que d'autres collections publiques ou privées.

Si, demain, le fédéral change d'avis et propose d'exposer sa collection chez vous ?
La porte est ouverte. À tous. Il y a longtemps eu un projet commun démarrant avec le déménagement provisoire des collections d'art moderne des Musées royaux au Vanderborcht. Jusqu'à ce que la ministre fédérale en charge de la politique scientifique décide de tout arrêter. S'il y a un changement de politique au niveau du fédéral, les Musées royaux seront les bienvenus. Dans la cohérence d'un projet qui reste à définir. Et dont je ne vais pas m'occuper moi-même. Ce n'est pas mon job. C'est celui du monde culturel. Mon job, c'est de faire naître ce projet. Ça, je sais le faire. Il y a quand même plus d'un siècle qu'on n'a pas conçu un espace culturel de 35.000 m² à Bruxelles.

Qu'envisagez-vous dans les 10.000 m² hors musées ?
D'une part, deux grandes rues intérieures qui seront les voies vers les musées, les salles, etc. L'une traverse le bâtiment du nord au sud et l'autre d'est en ouest. C'est une des deux contraintes que nous imposons aux futurs architectes. L'autre étant le respect du patrimoine du lieu.

Et hormis les espaces publics ?
Des espaces polyvalents pouvant accueillir de la musique, de la danse, du design, de la mode, du théâtre... De quoi accueillir des structures et organisateurs n'ayant pas de lieu fixe comme le Kunstenfestivalde-sarts, par exemple. Ou des lieux ayant besoin, pour une activité,

d'un espace plus grand que leur. Ce sera ouvert à tous. Et puis on consacrerait 2.000 m² aux espaces pédagogiques. C'est un des axes essentiels du projet.

Le Kaaitheater est enclavé dans ce bloc...

Nous avons déjà eu des discussions avec eux pour mutualiser la logistique avec les deux musées et permettre que tout le quai donnant sur le canal devienne totalement piétonnier.

Quand le bâtiment sera-t-il disponible ?

Il sera vide pour janvier 2018. Notre objectif est d'y installer une présence culturelle dès le printemps 2018. C'est pour cela que nous avons confié à Laurent Busine une mission de conseil. Il participera au comité d'orientation scientifique qui travaillera sur les expositions de préfiguration et sur le projet définitif.

Il semble que le Centre Pompidou tienne à ce que le futur lieu inclue son nom...

Nous n'avons eu aucune discussion à ce sujet ni sur le plan financier. Tout sera étudié dans le cadre de la convention définitive que nous souhaitons établir d'ici la fin de l'année.

Que se passera-t-il en cas de changement de majorité politique à la Région bruxelloise ?

Un de mes chantiers, c'est de faire en sorte que pour mai 2019 le projet soit irréversible.

Quel sera votre rôle dans le futur lieu ?

Ouvrir le projet est mon seul rôle. Une fois qu'il sera lancé, je me tournerai vers d'autres projets. Je suis un « constructeur » et je fonctionne à la passion. ■

Propos recueillis par
JEAN-MARIE WYNANTS

« Une architecture à respecter et réinventer »

Comment se déroulera le concours d'architecture ?

Il sera lancé vers la mi-avril. Dans un premier temps, on demande aux candidats d'envoyer un dossier avec leurs références et une lettre de motivation et d'intention. À partir de ceux-ci, on en sélectionnera sept qui auront jusqu'à février-mars 2018 pour présenter leur projet complet. Il s'agit évidemment d'un concours rémunéré (90.000 euros) pour les 7 finalistes. Et le cahier des charges annoncera clairement le montant prévu des travaux.

Qui est de...
125 millions. Hors taxes et hors

honoraires

Il y a souvent des dépassements, parfois très lourds, dans ce genre de chantier...
C'est pourquoi le jury qui désignera le projet lauréat sera assisté par un comité technique de suivi dans lequel on trouvera des financiers à même de veiller à cet aspect des choses.

De qui sera composé le jury ?

Il est en cours de composition et comptera 9 membres mais pas de politiques. Il sera présidé par un architecte, de préférence belge mais de renommée internationale. Deux autres architectes seront à ses côtés de même que le

bouwmeester de Bruxelles, le nouveau directeur de l'architecture contemporaine au Civa, Cédric Libert, un représentant du Centre Pompidou, le directeur général de l'administration urbaine régionale, un représentant de la société d'aménagement urbain, propriétaire du site pour la Région, et moi-même en tant que chargé de mission. Notre seul problème pour constituer le jury, c'est que plusieurs d'architectes contactés pour en faire partie souhaitent en fait remettre un projet (NDLR: des bureaux comme ceux de Rem Koolhaas, Jean Nouvel ou Herzog & Meuron auraient déjà manifesté leur intérêt).

On ne pourra rien détruire ?

Rien de la structure d'origine. Mais il faut savoir que de nombreux aménagements ont été réalisés par la suite. À commencer par les différents plateaux, passerelles, etc. Tout cela pourra être détruit ou conservé. On détruira par contre une partie bureau qui se trouve sur le côté et qui a été conçue par après. Là, on pourra avoir un geste architectural fort visible depuis le boulevard.

Propos recueillis par
J.-M.W.